

Appel pour un audit de la dette publique tunisienne

Au lendemain de la chute de Ben Ali, le peuple tunisien a pris conscience de l'ampleur des dégâts que l'ancien régime a fait subir au pays sur les plans politique, social, économique et culturel. Cette dictature n'aurait pas pu survivre 23 années sans le soutien indispensable d'un nombre d'acteurs nationaux et internationaux. Il est de notre devoir aujourd'hui, d'analyser et de comprendre les mécanismes qui ont permis le détournement des richesses de la Tunisie au profit de l'ancien régime et de ses proches. La dette publique est une des questions que nous devons poser. Dans quelles conditions les prêts ont-ils été accordés ? Le peuple tunisien en a-t-il vraiment bénéficié ? Quel rôle les créanciers ont-ils joué ? Qu'en est-il de la souveraineté économique de la Tunisie face à ses créanciers ?

Seul un **audit de la dette** publique tunisienne permettra d'apporter des réponses à ces questions. Un tel audit est à la fois **un droit** et **une obligation**.

- > *Un droit* parce qu'une dette contractée par une dictature, non pas pour les besoins et dans l'intérêt du peuple, mais pour fortifier le régime en place, et ce, en connaissance de cause des bailleurs de fonds, est considérée en droit international comme une dette « odieuse » qui ne peut donc être obligatoire pour la nation.
- > *Une obligation* parce que la dette publique est un lourd fardeau que subie l'économie tunisienne déjà fragile, et que cet audit permettra de déceler la part « odieuse » de cette dette et de l'abolir. A titre indicatif, le montant que doit payer l'état au titre du service de la dette publique extérieure en 2011 s'élève à 2,6 MdDT soit 2,3 fois le budget de la santé publique prévu pour la même année.
- > *Une obligation* aussi, parce qu'une transition démocratique ne peut réussir sans tirer les leçons du passé et empêcher ainsi ses erreurs de se reproduire.

La **démocratie impose et requiert la transparence. Un audit de la dette publique tunisienne est, dans ce sens, un premier pas vers la démocratie.**

Exigeons la mise en place d'une commission intégrant une représentativité citoyenne pour auditer la dette publique tunisienne.
